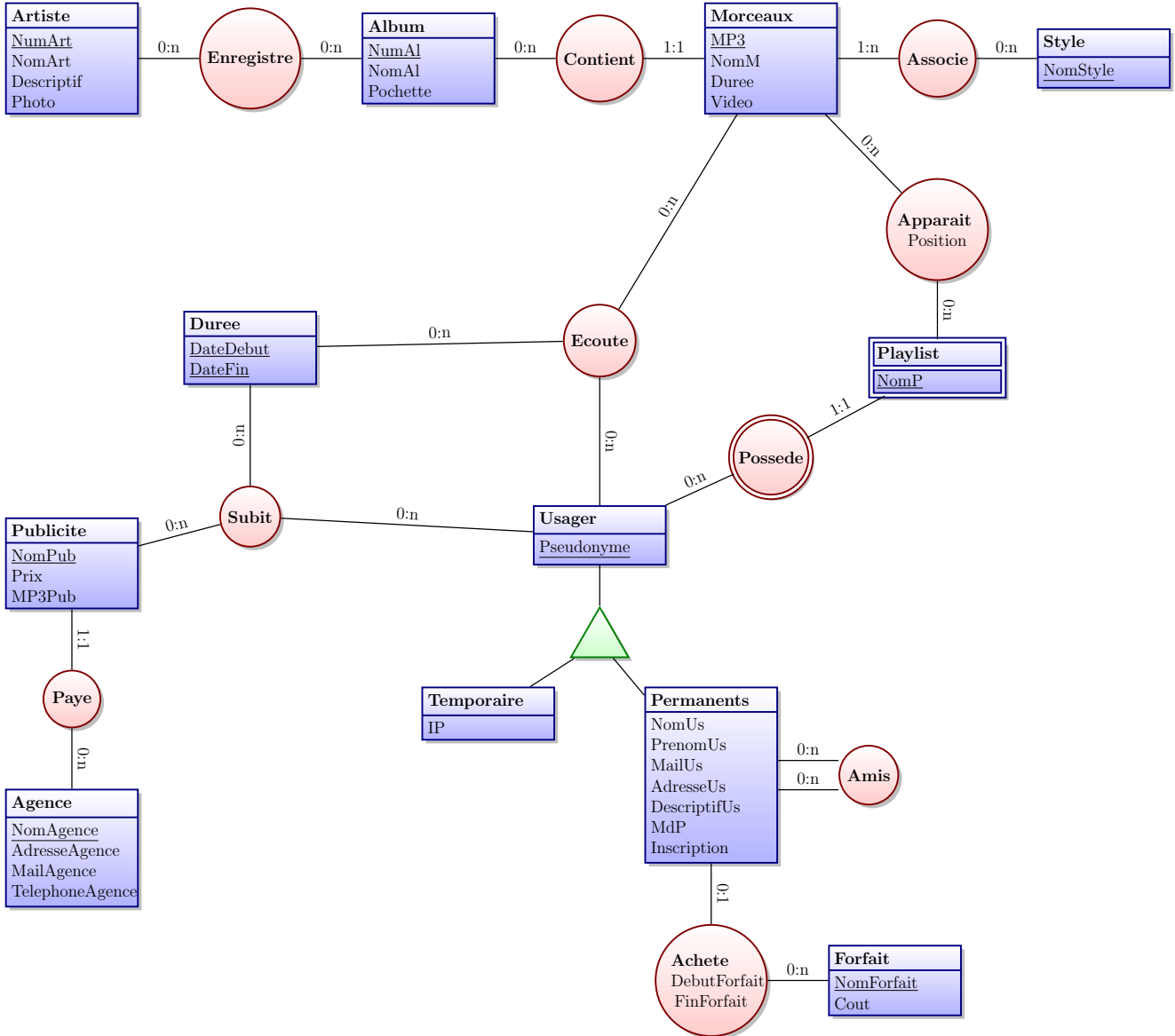


1 Le modèle entité-association

Dans le diagramme ci-dessous, toutes les accentuations ont été supprimés afin de faciliter la traduction en SQL.



2 Note de correction

Dans cette partie on justifie uniquement la modélisation des usagers. Il s'agit en effet de la partie du modèle entité-association qui prête le plus aux discussions.

- une entité "Permanents", généralisant les inscrits et les abonnés, est nécessaire: les deux entités partagent l'association "amis" et un ensemble d'attributs.
- Rien dans le sujet n'indique que l'on souhaite se souvenir de l'historique des abonnements d'un abonné. On ne conserve donc que l'information du dernier abonnement pris par un usager permanent.
- Il n'est nécessaire de faire apparaître une entité "inscrit" (par opposition à abonné) que si on considère

que l'on veut faire en sorte que les inscrits puisse subir une publicité, alors que les abonnés n'en subiront jamais.

- Deux cas seront acceptés pour la correction quand aux associations qui relie la publicité aux usagers. Dans les deux cas, des justifications seront attendues.
 1. soit on crée deux associations: subirTemporaire et subirInscrit (il est pour cela nécessaire d'avoir ajouté l'entité "Inscrits"). L'avantage de cette solution est qu'elle garantie bien qu'un abonné ne subira pas de publicité. Mais les inconvénients sont nombreux: il existe deux associations pour "Subir", ce qui signifie que le site web devra vérifier quel est le type de l'utilisateur pour savoir quel table doit être modifiée sur la base de donnée. Le fait d'avoir deux entités Inscrits/Abonnés implique de faire des mises à jour fréquentes: on doit vérifier si un abonnement se termine et lorsque c'est le cas, supprimer l'utilisateur de la liste des abonnés et le rajouter dans les inscrits.
 2. on place l'association Subir entre la Publicité et les Usagers. Avantages: plus besoin de l'entité "Inscrits". Inconvénient: le modèle entité-association ne contient pas l'information "un abonné" ne peut pas subir une publicité. Le modèle relationnel et l'implantation en sql ne contiendront donc pas cette information. C'est au site web de vérifier, avant de faire subir une publicité à un usager, si celui ci a oui ou non un abonnement en cours. Or, le fait devoir vérifier le type de l'utilisateur avant de lui faire subir une publicité apparaît aussi dans l'autre solution. Celle ci est donc meilleure.